



## Place stationnement handicapé

-----  
Par martine1952

Bonjour a tous,  
etant actuellement handicapé , amputation de la jambe, en fauteuil roulant, j'ai dans ma rue un passage pietons proche de ma porte d'entree , face a une place de parking , cete rue est une belle ligne droite , vehicules roulant a une vitesse excessive , j'ai demande au maire que cette place de parking isole de chaque cote devienne une place handicapés : refus de celui ci ,  
est ce que je peux avoir un moyen de contester cette decision ,  
vous remerciant ,  
cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue  
On peut toujours...

Adresser un courrier de recours gracieux à la mairie et en cas de refus, ensuite un recours gracieux hiérarchique.  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2474]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2474[ur  
l]

-----  
Par Moidu60

Bonjour,

Vous lui avez demandé sous quelle forme ? LRAR?  
Vous lui avez fourni les justificatifs de votre handicap ?  
Quel est le motif du refus ?

Il est possible que la place ne peut être mis aux normes handicapées.

Les places réservées sont censées être plus large, donc, il est possible qu'il n'y ait pas la place malheureusement dans votre rue.